

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 26 (1996)
Heft: 1

Artikel: Jouez la carte de la sécurité!
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jouez la carte de la sécurité!

Dans le numéro 10 du mois d'octobre, nous avons publié un questionnaire-concours concernant les habitudes de paiement des retraités. Des 457 réponses reçues, il apparaît que vous êtes nombreux à transporter de l'argent entre votre domicile, la banque et la poste. Il serait si simple d'ouvrir un compte et d'effectuer vos paiements avec une carte plastique. Voici quelques conseils, pour votre sécurité.

L'argent n'a pas d'odeur, dit-on fréquemment. C'est faux! De plus en plus, il sent le plastique. Les petites cartes jaunes, bleues, vertes, or ou argent remplacent aujourd'hui les pièces et les billets. Inconvénient majeur: on ne sait pas (ou

pas immédiatement) ce que nous avons dépensé et la somme d'argent qu'il nous reste. Avantage évident: l'argent reste invisible et les malfaiteurs sont piégés.

Les retraités sont naturellement des victimes «idéales». Il ne se passe pas une semaine sans que les journaux ne publient un entrefilet faisant état d'un vol à l'arraché commis sur une personne âgée. Parfois il s'agit de quelques centaines de francs, parfois de dizaine de milliers. Quelle que soit l'importance du vol, cela représente un drame pour les victimes.

Un drame évitable, puisqu'il existe aujourd'hui quantité de possibilités, bancaires ou postales, qui suppriment ces mésaventures.

Contact humain

Si l'on en croit M. Fournier, employé aux assurances sociales de la ville de Lausanne, qui gère les compensations AVS, un retraité sur trois reçoit encore sa rente sous forme de mandat à la maison. «Il s'agit notamment des personnes handicapées ou

des solitaires qui tiennent à conserver un contact avec leur facteur.» Cette visite mensuelle de l'homme des PTT a une importance assez considérable sur le plan social. «On les avertit souvent que le versement sur un compte postal ou bancaire est plus aisés et plus sécurisant, dit M. Fournier, mais certaines personnes âgées restent fidèles à leurs habitudes.»

Pourtant, aussi bien la poste que les banques se sont penchées sur la question. Et proposent une palette de solutions intéressantes, allant de l'ouverture d'un compte (première étape) à la diffusion de cartes de crédit utilisables dans toutes les circonstances. Depuis l'appel téléphonique au paiement d'un billet CFF en passant par le paiement de l'essence à une colonne.

Première étape, donc, l'ouverture d'un compte.

Le compte jaune

«A moyen terme, les Caisse de compensation AVS vont envoyer une note aux retraités, leur signalant l'abolition des paiements par mandat», prédit Philippe Dutoit, conseiller à la clientèle à la Direction d'arrondissement postal de Lausanne.

Les retraités seront alors placés devant l'alternative suivante: ouvrir un compte postal ou un compte bancaire. «Le compte postal, ou compte jaune peut être ouvert à n'importe quel moment, à la demande du rentier, dit M. Dutoit. Ce compte, qui rapporte 2% d'intérêt, n'entraîne aucun frais de gestion ni de frais d'utilisation.»

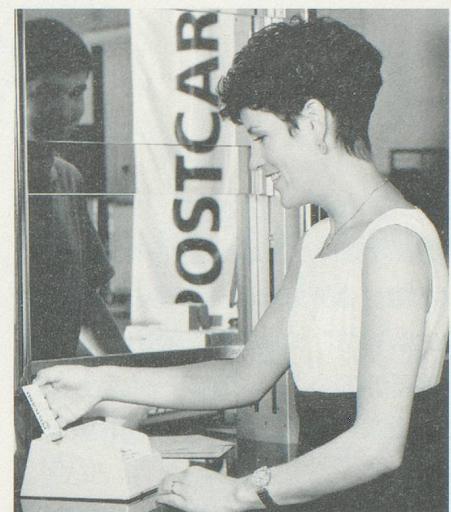
Cette remarque est importante, car l'utilisateur du compte peut effectuer le nombre d'opération qu'il désire, elles sont toutes gratuites. Comment ça fonctionne? «Au fur et à mesure des mouvements de caisse, le retraité reçoit un justificatif à son domicile et la nouvelle situation de son compte postal», explique Philippe Dutoit.

Le compte jaune ouvert, il s'agit maintenant d'apprendre à l'utiliser.



De nombreux atouts dans votre jeu de cartes...

Photo Y.D.



Et c'est simple comme bonjour! «Un ordre de paiement est envoyé aux possesseurs de comptes jaunes. C'est ce qui remplace le célèbre carnet jaune. Il suffit de remplir ce document (une ligne par paiement), d'inscrire le total des sommes, de dater, de signer et de renvoyer le tout, accompagné des bulletins de virement dans les enveloppes fournies par la poste. Il n'y a même pas besoin d'affranchir cette enveloppe qui parviendra à l'Office des chèques postaux.»

Toute l'opération pourrait être accomplie par un enfant de sept ans. Et à aucun moment n'apparaît le moindre billet, la moindre pièce de monnaie. Le total de la somme est déduite du compte du retraité qui recevra, chez lui et dans les jours suivants, un double qui fait office de justificatif et le nouvel état de son compte.

Les comptes 60

Les principales banques du pays se sont également mises au goût du jour en adaptant leurs comptes spécialement aux retraités. Cela s'appelle «Compte 60+» à la SBS et «Liberty 60» à l'UBS, alors que le Crédit suisse propose des intérêts plus élevés sur quatre de ses comptes (privé, universel, épargne et épargne-placement) pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

«Le principe est très simple, remarque Mme Germann de la SBS à Lausanne. Les retraités font virer leur AVS sur le compte «60+». Ils reçoivent ensuite chez eux un ordre de paiement «Easy» qu'ils remplissent en toute quiétude, datent, signent et nous retournent à la banque, qui se charge d'effectuer les divers paiements.» La banque effectue ces paiements sans frais et les usagers reçoivent les détails à leur domicile.

Petite précision: le comptes multi-service, sorte de compte-salaire pour aînés, rapporte entre 1 1/2 % (avoir annuel jusqu'à 10 000 francs) et 2 1/2 % (avoir annuel de 10 000 francs et plus), le compte-épargne, 2 3/4 %

d'intérêts (3 3/4 % si aucun retrait n'est intervenu durant l'année civile).

A l'UBS, le compte «Liberty 60» fonctionne à peu près selon les mêmes critères. Les clients âgés de 60 ans et plus bénéficient d'un taux d'intérêt de 2% sur le compte privé et 3 1/4 % sur le compte d'épargne. Et le trafic des paiements (entrée et sortie d'argent) est généralement gratuit.

Au Crédit suisse, les personnes âgées de 60 ans et plus bénéficient de prestations identiques, avec, cependant, un bonus de 1/4 % et 1/2 % du taux d'intérêt sur divers comptes.

Jouons aux cartes

Ces différents comptes permettent d'obtenir des cartes plastique, utilisables aussi bien pour retirer de l'argent que pour payer certaines prestations. Les détenteurs de comptes jaunes PTT peuvent obtenir la Postcard gratuitement. Cette dernière autorise plusieurs opérations au guichet des postes: acheter des timbres, payer des factures ou retirer de l'argent liquide au Postomat.

Cette carte permet également d'effectuer le plein d'essence dans plus de 3000 stations-service du pays, mais aussi de payer dans des magasins, des parkings, des restaurants et aux guichets des gares. Il est possible de les combiner avec le 1/2 tarif des CFF et les plus récentes sont équipées de puces permettant de téléphoner. Un Suisse sur cinq utilise aujourd'hui les Postcard.

Vous l'avez sans doute constaté, il devient de plus en plus rare de dénicher une cabine téléphonique fonctionnant à monnaie. Forçant la main des usagers, les PTT ont rendu, en quelques mois, la Taxcard (on la glisse dans l'appareil automatique du téléphone) indispensable. Il faut s'y faire ou se passer de téléphones publics.

Trois atouts

Chaque banque propose naturellement une carte pour retirer l'argent aux appareils automatiques, en-de-

Une solution: le postomat

hors des heures d'ouverture. La «Cassamat» de la SBS est gratuite et on peut retirer jusqu'à 5000 francs par jour. La carte Eurochèque (EC) coûte 20 francs par an. L'UBS propose la première carte EC gratuite (la deuxième coûte 20 francs par an).

Afin de compléter le jeu de cartes en plastique, on vous proposera évidemment l'une des classiques: la Visa. Pratique, car elle permet de laisser les thunes à la maison, la carte Visa, utilisable partout ou presque coûte 50 francs la première année, 100 francs ensuite. Ne me demandez pas pourquoi!

Attention, chaque retrait d'argent, auprès des distributeurs ou des guichets des autres banques, est grevé d'une retenue de 2,5 à 4 %. La carte Visa peut également être combinée avec l'abonnement 1/2 tarif des CFF.

Le jeu de cartes peut prendre des proportions considérables, avec l'acquisition d'une carte American-Express, Diners, Jelmoli etc. Pourtant, la tendance est aujourd'hui à une plus grande simplification. L'avenir est aux cartes uniques, truffées de puces, qui permettront de renoncer définitivement à l'argent liquide.

Ainsi, après le troc des hommes des cavernes, après les lettres de change inventées par les Grecs, après l'avènement de la monnaie en Asie mineure, après la mise en service du premier billet de banque en 1658, voici que l'argent palpable disparaît à l'aube du troisième millénaire.

Jean-Robert Probst